

"La pierre la plus solide d'un édifice est la plus basse de la fondation".

L'inFO44



Numéro 24 – Mars 2010

Communiqué du Conseil Fédéral de FO Finances

Le Conseil Fédéral, regroupant l'ensemble des syndicats nationaux de la Fédération des Finances **Force Ouvrière**, s'est réuni à Paris le 11 mars.

La situation et le contexte social particulièrement tendus dans toutes les directions des ministères économiques et financiers, mais également dans le secteur semi-public, ont fait l'objet d'un large débat.

C'est ainsi, que le sujet des perspectives de réforme des retraites a été au coeur des discussions. Le Conseil Fédéral **FO Finances** fait siennes les revendications de la **Confédération FO** pour la défense des retraites.



40 ans, c'est déjà trop !

FO Finances refuse tout report du droit à la retraite à 60 ans et de la limite d'âge. Elle s'oppose à tout allongement de la durée des cotisations.

Pour la fonction publique, **FO Finances** exige le maintien du code des pensions, le maintien du calcul sur les six derniers mois et une meilleure prise en compte des rémunérations accessoires.

Pour **Force Ouvrière**, la question du financement est LA question des retraites. Ce qui impose la compensation intégrale des exonérations de cotisations patronales, des sources nouvelles de financement ainsi qu'une grande réforme fiscale afin de garantir la liberté, la solidarité et l'égalité.

Dans ce cadre, **FO Finances** soutient dans la démarche de la Confédération FO pour faire du 23 mars, une grande journée pour la défense des retraites des salariés du privé comme du public. **FO Finances** dénonce la campagne anti-fonctionnaires développée depuis des mois par le gouvernement et s'insurge des propos du Président de la République qualifiant les réactions syndicales sur la loi mobilité de « polémique de mauvaise foi effrayante ».

Pour **FO Finances**, cette loi et le décret sur la réorientation professionnelle constituent l'arme complémentaire au non remplacement des agents partant en retraite, afin d'intensifier l'opération de destruction d'emplois de fonctionnaires.

Dans la suite des actions menées depuis 2008, **FO Finances** exige l'abandon de ce décret et l'abrogation de cette loi.

Par ailleurs, le Conseil Fédéral FO Finances a fait l'analyse d'une inquiétude généralisée de l'ensemble des agents des ministères économiques et financiers s'agissant des missions, des emplois, des conditions de travail et des rémunérations.

- **Dans le cadre de la RGPP et de la REATE**, les restructurations tous azimuts menées dans l'ensemble des directions, à marche forcée et sans véritable concertation, remettent en cause le périmètre et les conditions d'exercice des missions. Pour **FO Finances**, c'est moins de moyens, moins de réseaux et donc moins de service public !
- **Le non remplacement de deux fonctionnaires sur 3** partant en retraite depuis 3 ans dans les directions de Bercy, (12300 suppressions de postes depuis 2007) rend de plus en plus tendues les relations au travail, et génère un stress et un mal être croissants. En outre, l'instauration insidieuse d'une politique de la course à la performance et au mérite individuel concourt à la dégradation des conditions de travail.

Du slogan « Moins de fonctionnaires, mais mieux payés », nous sommes arrivés au triste constat « Moins nombreux mais pas mieux payés ».

La perte de pouvoir d'achat, tant pour les actifs que pour les retraités, est aujourd'hui avérée, et ce malgré les discours de propagande gouvernementaux et les mécanismes de dispersion mis en place ou envisagés (PFR : Prime de Fonction et de Résultats, intéressement).

Face à ce constat, le Conseil Fédéral **FO Finances** considère que les conditions de construction d'une action forte, la plus unitaire possible et inscrite dans la durée sont réunies.

C'est pourquoi, le Conseil Fédéral **FO Finances** exige :

- L'arrêt de la RGPP et l'ouverture d'un débat contradictoire sur les missions économiques,
- financières et industrielles.
- L'arrêt immédiat des suppressions d'emplois,
- L'amélioration des conditions de travail, par notamment le renforcement des politiques d'action sociale et d'hygiène sécurité et santé au travail.
- La revalorisation de la valeur du point d'indice tout comme celle des régimes indemnitaires et des pensions, urgence sociale et économique.

A l'heure où le ministre du Budget, des Comptes Publics, de la Fonction Publique et de la Réforme de l'Etat préconise un nouveau tour de vis de la dépense publique, les agents des ministères économiques et financiers ne sauraient à l'instar de leurs homologues grecs, portugais ou espagnols être les premières victimes de ce nouveau plan d'austérité.

C'est pourquoi, le Conseil Fédéral **FO Finances** appelle les agents à participer massivement à la grève et aux manifestations dans les cortèges FO du 23 mars, nouveau palier d'une démarche de temps forts, d'actions et de mobilisation dans toutes les directions des ministères économiques et financiers.



☎ 02-40-20-76-56. - ✉ fo.044@dgfip.finances.gouv.fr. - <http://www.fo-dgfip-sd.fr/044/>

Permanences

TG / les lundi, mardi et jeudi matins (02.40.20.76.56)

DSF / le dernier vendredi de chaque mois (02.40.89.66.87)